



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**CABINET DU PRÉFET**  
**bureau de la communication**  
**interministérielle**

affaire suivie par :  
**Christine PETIT**

Tél. : 04.68.51.65.30  
Fax : 04.68.51.65.31  
[Communication@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr](mailto:Communication@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr)

Perpignan, le 5 juin 2008

A l'attention de la presse locale

**OBJET** : interdiction de toute manifestation et tout rassemblement à caractère revendicatif aux abords du cimetière du Haut-Vernet à Perpignan le 7 juin 2008

Nombre de pages (y compris celle-ci) :

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'arrêté préfectoral portant interdiction de toute manifestation et tout rassemblement à caractère revendicatif aux abords du cimetière du Haut-Vernet à Perpignan le 7 juin 2008 motivé par l'impérieuse nécessité de préserver la tranquillité et la sécurité publiques.

- compte tenu de la sensibilité du contexte local et de la détermination des protagonistes, tout rassemblement, quels qu'en soient les organisateurs, aux abords ou à l'intérieur du cimetière du Haut-Vernet à Perpignan présente un risque sérieux et grave de troubles à l'ordre public,
- considérant qu'un cimetière municipal est un lieu public qui ne saurait être le théâtre d'affrontements ou d'incidents et que la paix civile doit y être préservée par respect des défunts qui y reposent et de leurs familles,
- compte tenu de l'impérieuse nécessité de préserver la tranquillité et la sécurité publiques aux abords du cimetière du Haut-Vernet à Perpignan le jour déclaré du rassemblement,
- vu l'urgence,
- toute manifestation et tout rassemblement à caractère revendicatif aux abords du cimetière du Haut-Vernet à Perpignan est interdit le 7 juin 2008.

Le directeur départemental de la sécurité publique est chargé de faire respecter cet arrêté.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information dans vos éditions respectives, au plus tard le 7 juin.

**Christine PETIT**  
**Chargée de communication**

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ⇨ Standard 04.68.51.66.66

Renseignements : ⇨ [www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr/](http://www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr/)